

**COMPOSANTES DU PATRIMOINE ET MÉTHODOLOGIE DU BILAN PATRIMONIAL**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA374	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1320,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 02/04/2026 au 03/04/2026

**OBJECTIFS**

- Effectuer un diagnostic en identifiant des pistes d'amélioration
- Identifier les caractéristiques des différents investissements
- Identifier les objectifs et les besoins du client
- Présenter un bilan patrimonial comportant un diagnostic et des préconisations

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Pour chaque composante du patrimoine, le formateur analyse les facteurs de décision d'investissement, les conséquences fiscales et financiers sur le patrimoine. Des exercices et des questions-réponses viennent consolider les différents thèmes abordés.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie et du patrimoine, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Composition d'un patrimoine
- B. Immobilier, placement de long terme
  - 1. Mode de détention
  - 2. Pierre papier
- C. Valeurs mobilières, placements de moyen/long terme
  - 1. Actions Obligations Monétaires
  - 2. OPC
  - 3. Private equity et placements alternatifs
- D. Produits bancaires, placements de court/moyen terme
  - 1. Livrets bancaires et plans d'épargne
  - 2. Compte à terme
  - 3. Les différents PEA
  - 4. Assurance vie, placement moyen/long terme
    - 1. Mécanisme de la stipulation pour autrui
    - 2. Notion de primes manifestement exagérées
    - 3. Fiscalité en cas de décès
    - 4. Fiscalité en cas de vie
  - 5. Méthodologie du recueil d'informations
    - 1. Découverte du client
    - 2. Exigences tirées de la DDA
    - 3. Exigences tirées de la procédure LAB/FT
  - 6. Recommandation de l' ACPR
  - 7. Méthodologie et présentation du bilan patrimonial (diagnostic et préconisations)

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Gestionnaires de contrats  
Intermédiaires d'assurance  
Inspecteurs  
Chargés d'études juridiques  
Conseillers en gestion de patrimoine

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

## Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1320,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 15/02/2026 à 13:15